



Durée :

12 à 24 mois.

Planning/Alternance :

1 journée/semaine au centre ICF et le reste du temps en entreprise.

Prérequis :

Sans

Méthodes mobilisées :

Formation en présentiel, méthode active et participative, accompagnement.

Modalités et délai d'accès :

Dossier scolaire–CV + Lettre de motivation.

Tests – entretien avec le responsable pédagogique.

A réception du dossier ou cv, entretien organisé sous 2 jours ; décision de la préadmission sous 2 jours après entretien.

Les inscriptions sont ouvertes de 2 mars 2026 au 31 août 2026.

Les dates de formation sont du 8 septembre 2026 au 30 juin 2028.

Admission après signature du contrat d'alternance dans la limite de 15 places disponibles.

ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Débouchés – métiers visés :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Assistant éducatif petite enfance
Adjoint/agent d'animation

Poursuite d'études :

Educateur de jeunes enfants
Auxiliaire de puériculture

Conditions tarifaires :

Formation prise en charge et rémunérée en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Possibilités d'autofinancement, nous contacter

Informations complémentaires :

contact@icf-atlantique-nantes.com

02-28-25-45-68

CAP AEPE

RNCP 38565

Objectifs :

Le titulaire du CAP « Accompagnant Educatif Petite Enfance » est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Contenu pédagogique :

Accompagner le développement du jeune enfant

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte - Adopter une posture professionnelle adaptée - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

Exercer son activité en accueil collectif

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.

Exercer son activité en accueil individuel

Organiser son action - Négocier le cadre de l'accueil

Enseignement Général :

-Français – Histoire/Géographie – Mathématiques – Sciences – Education physique et sportive - Prévention-Santé-Environnement.

Modalités d'évaluation (examen ponctuel) :

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant (**Oral**: 25mn—coef7)

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif (**Ecrit**: 1H30—coef4)

EP3: Exercer son activité en accueil individuel (**Oral**: 25 mn—coef4)

G1 : PSE (**Ecrit** : 1 H – coef 1)

G2 : Français / Histoire-géographie (**Oral+écrit** : 2H15 – coef 3)

G3 : Maths-Sciences (**Ecrit** : 2H – coef 2)

G4 : EPS (2H – coef 1)



Mise à jour : Janvier 2026